

Vos questions / nos réponses

Idoser

Par [Profil supprimé](#) Postée le 20/02/2022 19:37

Bonsoir, actuellement privé d'alcool, j'ai remplacé par Idoser, mais j'ai fait des recherches sur Internet, qui disent que Idoser aurait des effets négatifs : "La drogue auditive n'est pas sans dangers pour les utilisateurs. On lui reproche les effets secondaires suivants : - Sensations hallucinogènes ; - Mauvaise perception des rêves ; - Pouvant être à l'origine d'une psychose, de problèmes cardiaques (tachycardie ou accident cardiaque grave lorsque le sujet a déjà des antécédents), d'un malaise vagal dû à une hyperventilation ; - Rend dépendant à moyen terme ; - Effets néfastes pour le cerveau à moyen et long terme." Ma question est donc est-ce que c'est une bonne chose ou pas de remplacer l'alcool par la drogue auditive ? Peut-on même appeler ça de la drogue ?

Mise en ligne le 25/02/2022

Bonjour,

Il nous est difficile de répondre à votre question dans la mesure où nous n'avons pas d'information vérifiée sur cette drogue auditive, sur ses effets ni sur les risques associés à son utilisation.

Ce que nous pouvons dire, c'est que l'arrêt brutal de l'alcool est déconseillé lorsque la consommation est quotidienne. Si vous vous retrouvez en sevrage malgré vous, le mieux serait donc d'en discuter avec un médecin.

Concernant le fait de "remplacer" un produit par un autre, la réponse est délicate à apporter. Si l'objectif est d'obtenir des effets particuliers en limitant les risques pour votre santé, c'est une démarche intéressante. Cela ne vous protège cependant pas de développer une nouvelle addiction ni d'éprouver les symptômes de manque du premier produit.

Si vous souhaitez en discuter directement avec un.e écoutant.e, vous pouvez nous contacter tous les jours entre 08h et 02h au 0 800 23 13 13, ou bien nous écrire sur le tchat de 08h à 00h.

En espérant avoir pu vous apporter des éléments de réponse,

Bonne journée à vous,

Bien cordialement,
